



FFPJP - Ligue des Hauts de France



CAHIER DES CHARGES

Destiné à l'organisation des

CHAMPIONNATS DE LIGUE TRIPLETTES JEUNES

(Catégories Junior – Cadet – Minime/Benjamin)

Monsieur le Président de District,

Veillez trouver ci-joint l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à la préparation et à l'organisation du Championnat Départemental Triplettes Jeunes qui vous a été confié cette année.

Document n°1 : Préparation du Championnat.

Document n° 2 : Règlement et organisation du Championnat X3.

Les documents officiels de gestion du championnat seront remis au délégué de la Ligue. Vous avez compris tout l'intérêt de cahier des charges réalisé, non pas pour vous compliquer la tâche, mais pour servir l'intérêt de nos joueurs à ce championnat de Ligue triplette Jeunes. Merci d'y apporter l'attention et le sérieux nécessaire.

Pour la Ligue des Hauts de France
Son Président :

François DEBONNAIRE

CHAMPIONNATS DE LIGUE TRIPLETTES JEUNES

Document n°1

PRÉPARATION DU CHAMPIONNAT

Avant de solliciter l'organisation du Championnat Triplette Jeunes de la Ligue des Hauts de France, vous devez vous assurer de disposer de la surface nécessaire et de la logistique (éclairage, sono, local pour l'accueil et la tenue des tables de marque, etc...). Un accord formel de la Municipalité et l'implication de ses services techniques sont vivement souhaités.

Une fois que le championnat vous a été attribué, **vous êtes tenu de mettre en œuvre cette logistique et d'assurer la promotion du Championnat.**

→ SONT A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

- Veiller à la bonne organisation du championnat
- Prévenir les éventuels problèmes de sécurité
- Informer la presse locale
- Inviter les personnalités et la presse le jour de la compétition.
- Prévoir un fléchage efficace
- Prévoir le stationnement des autocars
- Assurer la dotation du championnat prévue à votre charge conformément à ce règlement.
- Prévoir la restauration pour des repas simples (exemple : friterie, ATTENTION bien prévenir que même si les arrêts de la pause déjeuner des différents championnats sont décalés, les longues files d'attente sont à proscrire, au restaurateur de prévoir les moyens et le personnel nécessaire.
- Assurer la restauration correcte pour les délégués et arbitres
- Assurer la protection des arbitres et des dirigeants (à charge du club organisateur)
- Prévoir au minimum deux boissons non alcoolisées à 1 € (ou moins).
- Prévoir une personne compétente pour la prise des photographies des Champions.
- Tracer les terrains aux normes réglementaires en séparant si possible les 3 catégories et en délimitant chaque zone par des barrières éloignées de 3 m des aires de jeu, afin de limiter l'accès aux terrains par les spectateurs et autres personnes. Ceci représente, pour le Championnat en Triplette, 3 zones de terrains de 4 X 15 m (dont la longueur peut être réduite à 3 X 12 m pour les catégories minimales et cadets).
- Prévoir 2 chaises par terrain pour les délégués d'équipe placées du même côté pour les coaches titulaires de la carte BF ou Initiateur en règle. (les délégués non titulaires d'une carte B.F. ou Initiateur ne seront pas admis sur les terrains).
- Prévoir et tracer un « carré d'honneur », délimité obligatoirement par des barrières éloignées de trois mètres des aires de jeu, où se joueront les demi-finales et finales de chaque catégorie avec marqueurs de score soit 4 terrains de 4 X 15 m par catégorie, si impossible 3 terrains de 4 X 15 m par catégorie (pour les 1/2 finales et finales HONNEUR et finale CONSOLANTE)
- Prévoir une table de marque pour la tenue informatisée par catégorie avec le personnel compétent pour sa tenue et à l'écart de la buvette et de la restauration
- Prévoir de faire une sauvegarde des fichiers de gestion du concours régulièrement et avant la pause du midi.
- Transmettre les résultats des championnats à la presse
- La proximité d'un boulodrome couvert, dans lequel sur décision du jury, il serait impératif de se replier dès les premières intempéries notables. La proximité de cette infrastructure constitue **un critère de choix** pour l'attribution du Championnat.

→ SONT A LA CHARGE DE LA COMMISSION JEUNES DE LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE

- Informer par voie d'affiches
 - Envoyer feuilles inscriptions par mail avec affiche des Championnat
- #### → SONT A LA CHARGE DU DELEGUE DESIGNE PAR LE COMITE ORGANISATEUR
- La gestion de tous les documents officiels relatifs à l'administration du Championnat sont confiés au Délégué officiel de la Ligue des Hauts de France qui les transmettra sans retard au Secrétariat Général.

CHAMPIONNATS DE LIGUE TRIPLETTES JEUNES

Document n°2

RÈGLEMENT ET ORGANISATION

- Le Championnat se déroule sur une journée, à la date fixée par la Ligue des Hauts de France
- **Il est ouvert à tous les licenciés Jeunes** de la Ligue des Hauts de France
- Les inscriptions **sont gratuites et devront parvenir au plus tard 8 jours avant la date de la compétition, par e-mail à :**
 - Pour le championnat dans le CD 59 à Jean-Claude SENSE : jc.sense@petanque.fr
 - Pour le championnat dans le CD 62 à Charles CRETEL : charles.cretel@petanque.fr

Le Comité qui reçoit la compétition effectuera le tirage informatique

- Le club organisateur offre le petit déjeuner à chaque joueur croissant et chocolat **minimum**.
- Les équipes minimales et cadets sont obligatoirement inscrites avec un délégué licencié qui déposera sa licence avec celle des joueurs. Pour les juniors, un délégué est souhaitable, sinon un capitaine d'équipe devra être désigné. En tout état de cause, un adulte licencié sera responsable du comportement des juniors de son District n'ayant pas de délégué, en déposant sa licence à la table de marque.
- Le délégué (ou le capitaine) est le seul interlocuteur de la table de marque et du jury. Ses interventions, sur les terrains et en dehors, doivent respecter les règlements en vigueur.
- ***Rappel, seuls les titulaires d'une carte BF ou initiateur en règle ont droit d'intervention et sont autorisés à entrer dans leur zone de jeux (entre les barrières et le terrain).***
- Le panachage des équipes est autorisé et étendu au département entier.
- Les équipes doivent être équipées d'une tenue homogène représentant leur club, de leur District ou du Club Nord. A défaut, chaque joueur doit porter une tenue représentative de son club, au moins pour le haut, et ce dès la le début de la compétition (visible au dessus des pulls et blousons).
- **Les Champions de Ligue en titre jouent en tenue de la Ligue des Hauts de France.**
- L'arbitrage est défini et pris en charge par le Comité organisateur, les repas et collations des arbitres sont prises en charge par le Club.
- La dotation de la Ligue et des 2 comités appartenant à la Ligue s'élève à 1000€ plus les médailles.
- Le Club (ou District) organisateur augmente cette dotation de coupes ou trophées aux finalistes de chaque catégorie pour le Championnat comme pour la Consolante.
- La dotation globale est redistribuée selon le barème ci-dessous uniquement sous forme de bons d'achats

REPARTITION DE LA DOTATION EN BONS D'ACHAT PAR CATEGORIE

	HONNEUR		CONSOLANTE		
	Montant / Equipe	TOTAL	Montant / Equipe	TOTAL	TOTAL pour la catégorie
Champions	60€	60€	45€	45€	
Vice-champions	45€	45€	30€	30€	
3è et 4è	30€	60€	15€	30€	
5è à 8è	15€	60€	0€	0€	
TOTAL		225€		105€	990€

- **Les horaires sont les suivants :**
 - **Jet du but à 9 h 30 pour toutes les catégories**
 - **Arrêt de toutes les parties :**
 - à 12H00 pour les Minimes / Benjamins
 - à 12H30 pour les Cadets
 - à 13H00 pour les Juniors
 - **Reprise :**
 - à 13H30 pour les Minimes / Benjamins
 - à 14H00 pour les Cadets
 - à 14H30 pour les Juniors
- Pour chaque catégorie, les équipes sont réparties en poules avec (protection des comités, et des districts, et des clubs) dans la mesure du possible.
- La compétition se déroule selon la formule « 2 concours par poules » :
 - Le **cchampionnat** pour les gagnants à la sortie des poules
 - La **cconsolante** réservée aux perdants des poules.
- Les parties de poule se déroulent suivant la formule « Championnats de France ».
- Pour chaque catégorie, toutes les parties de poules doivent être terminées, si possible, avant le début des quarts de finale. Toutefois, il n'est pas souhaitable de prolonger inconsidérément la durée du championnat surtout lorsque les climatiques ne sont pas bonnes.
- **Aucun concours parallèle n'est autorisé sur le lieu du Championnat.**

NOTA :

- **les Championnats de Ligue sont qualificatifs aux Championnats de France**
- *Tout litige en cours de compétition sera examiné par un jury constitué suivant les directives fédérales. Ce même jury sera seul habilité à décider d'un repli à l'intérieur d'un boulodrome couvert en cas d'intempéries et de faire commencer les parties finales sans attendre en fonction des conditions climatiques voire d'autres imprévus*
- **Le non respect de ce cahier des charges pourrait entraîner des sanctions à l'encontre du Club organisateur et du District responsable.**

*Ce cahier des charges a été approuvé
par le Comité de la Ligue des Hauts de France de la F.F.P.J.P.
à la réunion du 26 mars 2016*